Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 6 (1868)

Heft: 39

Artikel: Fête communale de Carouge

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179938

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Fête communale de Carouge.

Inauguration des fontaines.

Le 14 septembre, la petite ville de Carouge était en grande fête. Une foule immense encombrait ses rues pavoisées pour la célébration de sa vogue. Cejour avait été choisi pour l'inauguration de quatre belles fontaines depuis longtemps désirées par les Carougeois. Le Conseil d'Etat qui avait été invité par la municipalité du lieu à prendre part à la cérémonie, se plaça en tête du cortége que précédaient la musique d'élite en tenue et le corps des sapeurspompiers de Carouge.

Près de la fontaine située en face de l'église catholique, M. le maire Fontanel prononça une courte allocution à la foule, puis le cortége fit le tour de la ville

A 4 heures a eu lieu le banquet auquel assistèrent le Conseil municipal, le Conseil d'Etat et de nombreux invités, parmi lesquels on remarquait le général Dufour. Plusieurs discours furent prononcés, dans lesquels on parla de tout, excepté des fontaines de Carouge. Avant l'eau, le bon vin et les élections prochaines.

Les journaux politiques nous donnant tous ces longs discours mais ne disant pas mot des pauvres fontaines qui leur ont servi de prétexte, nous détachons les lignes suivantes d'une correspondance qui nous est adressée de Genève:

- « Voyons d'abord ces belles fontaines sous leur parure de feuillage, avant que l'illumination au gaz les transforme en foyers de lumière. Deux d'entre elles, celle de la place d'Arve et celle de la rue Ancienne sont à deux jets seulement.
- » Le bassin de la première, parallèle au mur qui longe l'Arve, est de forme oblongue; les deux jets partent de la base d'une colonne sur laquelle s'enroule une guirlande de feuilles sculptées et que termine un chapiteau coiffé d'une urne d'où s'épendent des fleurs: c'est une gracieuse réminiscence du siècle de Louis XV. Celle du haut de Carouge est simple aussi: bassin carré-long, colonne torse, chapiteau surmonté d'une boule; son ensemble rappelle les fontaines suisses du XVIe siècle.
- » Avant d'arriver aux deux nouvelles constructions monumentales qui décorent la place du Marché, où se trouve l'église catholique, et la place St-Victor, sur laquelle s'élève le temple protestant, exprimons un regret. Pourquoi le Conseil municipal de Ca-

rouge n'a-t-il pas mieux compris l'harmonie qui devait exister entre le style des monuments religieux et celui des fontaines appelées à lui faire face? Pourquoi a-t-il sacrifié la question artistique à une pure question de fantaisie qui choque les gens de goût?

- » Rien de plus élégant, il est vrai, que ce jet d'eau à trois étages, supporté par un triton en bronze, lequel repose sur une gracieuse coupe finement sculptée. Des cygnes, en bronze aussi, groupés autour de la base de la coupe, envoient les quatre jets dans un vaste bassin exagone auquel on arrive par trois degrés.
- Mais quelle raison a pu faire placer ce bijou architectural en regard de l'église catholique dont le style sévère jure naturellement avec des courbes gracieuses, quand le péristyle grec du temple protestant était si bien en harmonie avec cette fontaine-là?
- » Celle qu'il nous reste à décrire porte un cachet moyen-âge qui révèlerait à lui seul le nom de son architecte, M. Blavignac, auquel on doit les quatre plans.
- » Revenons à la fontaine dont il nous sera bien difficile de donner une juste idée. C'est d'abord un grand bassin cannelé, de forme carrée, élevé sur un degré. Les dragons en bronze d'où s'échappent les jets, s'appuient contre un piédestal octogone, enrichi de sculptures, lequel supporte une colonne torse entourée de quatre colonnettes. Sur le tout, s'étage un couronnement gothique rappelant tout à fait les aiguilles dentelées des vieux clochers avec leurs pinacles et leurs gargouilles.
- » Maintenant, transportons-nous à Carouge le 14 septembre, à la nuit tombante. Toutes les maisons s'éclairent; là, par des lampions; ici, on suspend des lanternes vénitiennes; plus loin, on dispose des verres de différentes couleurs; des drapeaux flottent à toutes les fenêtres; c'est au gaz qu'on illumine les fontaines et les églises.
- » La foule afflue dans toutes les rues où doit passer le cortége des autorités municipales et des tireurs portant leurs prix (des pièces d'argenterie suspendues à la boutonnière); cortége escorté d'une batterie de tambours, d'une bonne musique et d'une centaine de flambeaux.
- » C'est sur la place du Marché qu'on tire le feu d'artifice et qu'on joue le Rufst du mein Vaterland qui fait palpiter tous les cœurs suisses.

- » Une fontaine étincelante, un K rouge, des feux de Bengale, un bouquet éclatant provoquent de nombreux bravos. Le cortége qui a fait le tour de la ville se disperse; il est temps que les danseurs songent à leur toilette de bal.
- » Malgré la boue les curieux se promènent; la joie est grande dans la cité du bord de l'Arve; on admire non-seulement les torsades lumineuses, les ornements gothiques dessinés en traits de feu, le jet d'eau encadré dans des cercles de lumière des monuments inaugurés, mais aussi les nombreuses bouches à eau tapissées de verdure et ornées de transparents portant des noms tels que la Favorite, l'Utile, la Bienvenue, etc., avec force louanges déclamatoires en leur faveur.
- » Le bal s'ouvre à neuf heures. Brunes et blondes vont y chercher de la joie et des émotions; à onze heures on doit danser la valse des fontaines. »

Y.

On voyadzo vito fé.

Tsi Djan-Pierro-David Tsalabru l'étan onna bainda d'infans. Lo premi qu'étâi on valet, l'avâi nom Daniè. On desando né que l'étâi vè lo fu avoué son père, lei dit dinsé : Etiuta père, coumain no ne sain pas retzo et que nain pas dé l'ovradzo por ti, ve vu parti. Et vo vau-tou alla, que lei démandé lo père? - In Allemagné que lei répond à son to Daniè; yaméré tant savâi la lingua alleminda. Din ti lè cas, ne vu pas alla pllie lein. Tot fu binstou arindzi, et lo dépâ fu décida po lo laindéman. Apri avâi dévesa on boquenet l'îran sé tiutzi. Lo dzo d'apri Daniè sé léva dé bounaaura po fabrica son bissa. Quand l'eut fini ye so po fairé séz'adieux ai cognesaincés, et bâiré on demi-pot avoué lè z'amis. Dé reto à l'otô, ye coumaincé pè medzi on na puchaintâ assiettâ dé soupâ à la farnâ grellia, que l'avâi dès gremaillons coumain lo poing. Quand la to zu raclliâ, prin un bocon dé pan et dé fromadzo dain sa catzetta épouè l'imbrassè toté la famille et pâ. Areva in Allemagné n'avâi, commé vo paudé crairé, pllié d'ardzin, époué n'avâi onco main trova d'ovradzo. Voéqu'lé bon; in passin dévan onna boutequa don dentisto, crut que l'étâi la bouteque don bonlindzi, et l'aovré la botzé in fourin sa man dou ao trâei iâdzo dedin, po faire à vairé que l'avâi fan. Lo dentisto cru que l'avâi mô âei dins; lo fa intra et lo fa cheta su lo fauteu. Daniè que craiia qu'on volliâvé lai bailli à medzi coumain à on petit osé, rauvré la botzé, et lo Monsu in question, que vâi que l'a onna din gâtaiie, la lé accrotzé. Tot dé suite apri voueique noutron Daniè que sé mé à bouêla et que fo lo camp veintr'à terra in sé tenien la tîta. Coumeint l'arrevavé tzi li son père lai dit : T'é dza revegnu? - Vâ, que lai répond noutron luron; alla lâi in Allemagné. quand vo démandadé daou pan, on vo trai lé dins.

La ville de Lutry, son Eglise, son Prieuré et la réformation dans cette ville¹.

La plupart des édifices religieux de notre canton sont un legs de l'Eglise romaine qui les a fondés et les a transmis à ses descendants réformés. Voilà plus de trois siècles que nous en jouissons dans une paix profonde.

Il serait aussi utile qu'intéressant d'avoir sur chacun d'eux des données précises sur l'époque de leur fondation et des détails sur leur architecture. Les archives communales fourniraient à ceux qui auraient le goût et le loisir de les explorer, des renseignements de nature à faire revivre une époque déjà bien ancienne. C'est pour en inspirer le désir et la pensée que nous essayons de publier ce qui concerne, je ne dis pas le *Temple*, bien que l'usage ait prévalu dans l'emploi de ce mot, mais l'Eglise de Lutry.

Si l'on se découvre avec respect devant une personne que l'on honore, on est presque tenté d'en faire autant en présence de ces vieux et vénérables édifices qui ont vu célébrer dans leur enceinte les pompeuses cérémonies d'un culte qui a précédé le nôtre et qui ont abrité un si grand nombre de générations. Celles-ci dorment dans le terrain qui les entoure et Dieu sait combien d'autres encore passeront avant que l'édifice consacré au Seigneur vienne à succomber sous le poids des années, si quelque catastrophe que l'on ne saurait prévoir, ne vient hâter sa ruine.

Il y a environ deux ans, que la municipalité, désirant mettre plus en ordre les archives communales, confia ce soin à un archiviste français, qui, ayant achevé son travail, jeta les yeux sur une caisse remplie de vieux documents, portant la désignation de Papiers inutiles. Il voulut s'assurer si en effet ces anciens parchemins ne pouvaient plus servir qu'à relier des livres ou à couvrir des pots de confiture. A force de peine et de patience il déchiffra le contenu de l'un d'entreux, portant ce qui suit: « En 1344, l'Eglise de Lustry ayant esté bruslée, le Prieur voulait que les Prudhommes fussent tenus à rebastir et recouvrir la nef; sur quoi il intervint un accord par lequel dès lors et à l'advenir les |frais de reconstruction ou de réparations seraient faicts moitié par le Conseil, moitié par le Prieur. »

L'Eglise actuelle, quoique fort ancienne, a donc succédé à une qui l'a précédée et qui a été probablement la première depuis l'introduction du christianisme dans nos contrées.

Nous sommes tenté de croire que l'Eglise actuelle plus ancienne et plus petite que celle de St-François à Lausanne, lui a néanmoins servi de modèle, tant elles ont de ressemblance. On en est surtout frappé quand on en considère le chœur.

Sans avoir rien de remarquable, on peut dire cependant qu'elle est belle et d'un aspect imposant, non pas à l'extérieur, mais à l'intérieur. Quand on y entre par la porte du chœur, le coup d'œil en est saisissant. Les hautes voûtes sont peintes à la fresque. On prétend que le dessin en fut apporté par un peintre italien qui en avait décoré une Eglise de Rome et que Sébastien de Montfaucon, le dernier des évêques, avait fait venir à ses frais. Cet évêque aimait à séjourner tant à Lutry qu'en son château de Glérolles et tenait à ce que l'église de Lutry et celle de St-Saphorin fussent l'objet de ses soins tout particuliers. Il est à regretter que quelques portions de peintures dont nous venons de parler, quoique assez bien conservées, ayent souffert de l'humidité produite par un manque de soin à bien entretenir la toiture. La pluie ayant pénétré, la voûte a insensiblement altéré ces peintures qu'il serait facile de rétablir en bon état si l'on en avait les moyens.

Pendant longtemps cette Eglise a eu deux tours ou clochers. L'un, qui était le clocher primitif, placé au côté méridional du chœur et que nous avons vu et admiré dans notre enfance. Sous prétexte de vetusté, il a été démoli en

¹ L'histoire ne s'invente pas; pour l'écrire fidèlement il faut remonter aux sources qui nous l'ont transmise. Cette notice n'est donc, du moins en grande partie, qu'une compilation faite au moyen de nombreux emprunts à l'histoire de la réformation en Suisse par Ruchat, à son extrait du manuel de Lutry, au dictionnaire historique de MM. Martignier et de Crousaz, ainsi qu'au Conservateur suisse par le doyen Bridel, etc. etc.